

Année : 05-06

Unité d'enseignement : UE Libre

Titre de la matière : PROPERSO : projet personnel

Référent : A DEFINIR

e-mail :

Nombre d'étudiants maximum :

O5 (10 places) - O6 (5 places)

Mode d'évaluation : Mémoire + présentation orale

Liste et coordonnées des enseignants participants :

Jury de présentation : **A DEFINIR**

Guide du projet perso :

Le choix comme UE Libre de PROPERSO : « Projet personnel » est possible pour les étudiants de o5 et o6.

Elle est soumise à quelques principes simples mais intangibles.

Un projet « personnel » doit représenter au moins 80 h de travail. Il doit présenter un intérêt spécifique pour l'étudiant, mais aussi pour l'AP-HM, notre Université, notre Faculté ou ayant un impact d'intérêt public. Le projet personnel est dirigé, encadré par un enseignant « référent », statutaire (PU, MCU ou assistant) en Odontologie qui devra s'impliquer dans le pilotage du projet.

Remarques : projet en commun : Il ne doit pas y avoir de présentation d'un projet par plusieurs étudiants sur un même document. L'établissement d'un projet personnel est par définition individuel. Il peut exister des projets associés s'inscrivant dans une démarche complémentaire, mais un titre différent, un objectif précis et individualisé doivent être assignés à chaque étudiant.

1 – Accord sur le projet : soumission du projet par l'étudiant à l'administration (un projet par étudiant)
avant le 14 octobre 2019, sur le formulaire dédié imprimé (voir annexe).

2- Déroulement du projet, au cours de l'année, sous le contrôle de l'enseignant référent
Point d'étape par l'enseignant référent pendant le mois de février

3- Evaluation et Validation

* Rédaction d'un mémoire uniquement sous format numérique, d'une dizaine de pages : compte-rendu du projet, rapport d'activité

Ce mémoire, validé par la signature identifiée de l'enseignant référent, sera déposé sous forme numérique (.doc exclusivement) à l'administration au moins 15 jours avant la présentation.

Les objectifs et l'intérêt du travail doivent apparaître clairement sur la première page.

Pour les formes avec présentiel, le temps de présence doit apparaître clairement.

* Présentation orale avec un support numérique en PowerPoint (10 minutes) du projet devant le jury des projets personnels. Tous les projets seront présentés le même jour dans une séance publique, **courant mai 2020**. Le fichier PowerPoint sera déposé au président du jury le jour de la présentation.

* Evaluation : la qualité du projet, du mémoire, et de la présentation orale seront notées par le jury des projets personnels. Les éléments qu'il contient sont mis à la disposition de l'Université (abandon de copyright). Cette mention d'abandon de copyright est notée en fin de document signée par l'étudiant.

Rôle de l'enseignant référent : le référent doit être obligatoirement, clairement notifié; il doit aider à la conceptualisation du projet, valider son accord sur le projet (par sa signature), il devra aider à la réalisation et à la rédaction du mémoire et de la présentation orale et valider mémoire et présentation.

PROPERSO 2019-2020

Formulaire de soumission du projet personnel (à remettre à la scolarité avant le 14 octobre 2019)

* Etudiant :

Nom - prénom :

adresse email : ... @etu.univ-amu.fr

tél. :

* Enseignant statutaire :

Nom prénom :

adresse email : ...@univ-amu.fr

* Titre du projet :

* Objectifs et intérêts :

* Méthode :

* Calendrier (répartition des 80h) :

* Accord d'encadrement du projet

Date :

NOM – Prénom et signature de l'enseignant référent

* Accord de la Direction (Signature du Vice-Doyen chargé des enseignements)

Date :

Signature du Vice-Doyen